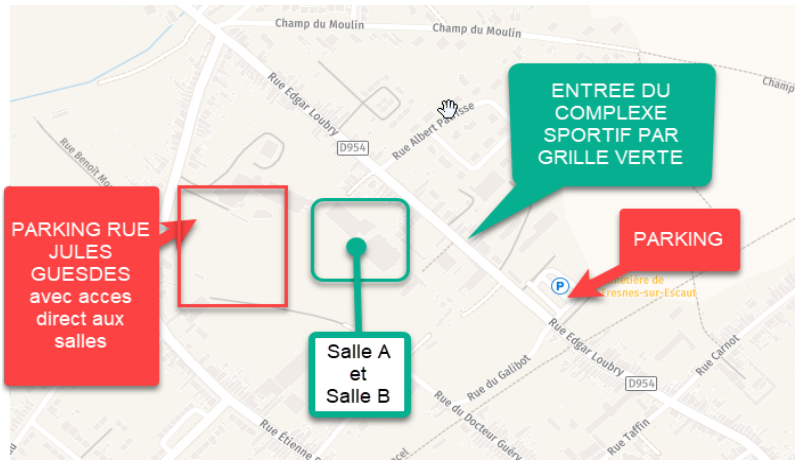
REGLEMENT TOURNOI NATIONAL B
CTT HERGNIES FRESNES
18 et 19 AVRIL 2026

ARTICLE 1 : ORGANISATION

-Le club du CTT HERGNIES-FRESNES organise son Tournoi National B , les 18 et 19 Avril 2026,
au Complexe sportif Bonnepart - 409 Rue Edgar Loubry à Fresnes sur Escaut
-Ce tournoi est homologué par la Fédération Française de Tennis de Table sous le numéro 2111/2024-B
et se déroulera sur **28** tables, avec balles plastiques *** JOOLA fournies par l'organisateur.



ARTICLE 2 : PARTICIPATION/DOTATIONS

-Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés FFTT, le nombre de points retenu pour les inscriptions est celui de la 2ème phase (points de Février 2026).
-Les joueurs affiliés à la Fédération Belge de Tennis de Table peuvent participer au tournoi, Ils devront demander une équivalence de points auprès de l'organisation qui leur sera attribuée en fonction du tableau d'équivalence officielle et pouvant être modifiée suivant la situation des points officiels de la Fédération Belge à la date du tournoi.
-Chaque joueur doit avoir réglé le paiement des séries via Hello Asso et s'être fait pointer au moins 30 minutes avant le début de sa première série de la journée.
-Les joueurs inscrits aux éditions précédentes,sans être venus et sans avoir prévenu les organisateurs ne seront acceptés à cette édition qu'après réception du réglement de l'inscription.
-La dotation globale pour ce tournoi sera de 3 800 euros, cette somme pourra être modifiée en cas de participation insuffisante.
-En cas d'absence d'un participant, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué, sauf sur présentation d'un certificat médical. Les remboursements acceptés seront réalisés à l'issue du tournoi.

ARTICLE 3 : JUGE-ARBITRAGE

-Le Juge-Arbitre de la compétition sera **Mr François DEMARTHE, JA3**.
-Le règlement sportif de la FFTT sera stictement appliqué lors de ce tournoi, tout point non prévu par le présent règlement sera tranché par le Juge-Arbitre en accord avec les organisateurs.

ARTICLE 4 : DROIT D'IMAGES

-Tout participant donne son accord pour apparaître sur les supports de communication du CTT Hergnies/Fresnes notamment les photos et/ou vidéos des réseaux sociaux. En cas de refus, le joueur est tenu de se faire connaitre au responsable du tournoi accompagné d'un écrit.

ARTICLE 5 : SERIES/DETAIL DES DOTATIONS

		Séries	d'inscription	Début des séries	DOTATIONS			
					GLOBALE	1er	2eme	Demi-Finalistes
SAMEDI 18	B	NC - 1199	8 €	9H00	190	90	50	2 x 25
	D	NC - 1799	8 €	10H00	220	100	60	2 x 30
	A	NC - 899	8 €	11H00	190	90	50	2 x 25
	E	NC - Non NUM	8 €	12H00	320	150	90	2 x 40
	H	Handicap 41Pts	8 €	13H00	380	180	100	2 x 50
	C	NC - 1499	8 €	14H00	220	100	60	2 x 30
	F	Open	8 €	15H00	380	180	100	2 x 50
	G	Open Dames	**6 €**	16H00	% inscription	50%	30%	2 x 10%

DIMANCHE 19	K	NC - 1099	8 €	9H00	190	90	50	2 x 25
	M	NC - 1699	8 €	10H00	220	100	60	2 x 30
	P	Double 3000Pts	2 x 6 euros	11H00	380	180	100	2 x 50
	L	NC - 1399	8 €	12H00	220	100	60	2 x 30
	O	Handicap 31Pts	8 €	13H00	380	180	100	2 x 50
	J	NC - 799	8 €	14H00	190	90	50	2 x 25
	N	NC - 1999	8 €	15H00	320	150	90	2 x 40

ARTICLE 6 : PARTICIPATION / NOMBRE DE SERIES

-Chaque joueur a la possibilité de s'inscrire dans 3 séries maximum par jour comme suit :

SAMEDI : 2 séries de classement + Handicap

Possibilité pour les joueuses féminines de participer à l'OPEN DAMES en plus des autres séries

DIMANCHE : 2 séries de classement + (Handicap ou Double)

ou 1 série de classement + Handicap + Double

-Possibilité de s'inscrire dans une série supplémentaire sur place en cas d'élimination, sous réserve de place et en accord avec le Juge-arbitre.

ARTICLE 7 : INSCRIPTIONS / TIRAGE AU SORT

-Le tirage au sort des tableaux aura lieu 30 minutes avant le début de chaque série.
-Les inscriptions devront parvenir au plus tard le mercredi 10 Avril 2026 via les moyens suivants :

Hello Asso : https://www.helloasso.com/associations/club-tennis-de-table-hergnies-fresnes/evenements/tournoi-national-b-ctt-hergnies-fresnes

-Le nombre de joueurs par série est limité à 80 pour les séries Handicap, 72 pour toutes les autres séries, et 32 équipes en Double.
-Une fois le nombre maximum d'inscriptions atteint par série, les inscriptions suivantes seront placées sur une liste d'attente et les joueurs seront recontactés en cas de désistement.
- Le tirage au sort sera effectué le vendredi 17 avril à 19h.

ARTICLE 8 : FORFAIT NON EXCUSE

-En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission Sportive Fédérale appliquera **l'article IV.202 des règlements administratifs** sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points de classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

ARTICLE 9 : DEROULEMENT SPORTIF

-Toutes les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches sauf pour la série Handicap qui se jouera en 41 points (série Samedi) et en 31 points (série Dimanche) sans point d'écart.
-L'Handicap sera de 2 points par écart de classement avec un maximum de 14 points (dimanche) et de 18 points (samedi). Les séries Handicap se joueront dans un tableau à élimination directe.
-La série Double se déroulera dans un tableau à élimination directe, la somme des points des 2 joueurs ne doit pas dépasser 3000pts, le joueur le mieux classé est forcément placé en joueur 1. Cette série comprend 2 simples puis 1 double en cas d'égalité après les deux matchs de simple.
-Pour toutes les autres séries (sauf Handicap et Double) , les joueurs seront placés par poules de 3 ou 4 joueurs avec 2 joueurs qualifiés puis placés dans un tableau à élimination directe.
-Tout joueur ne se présentant pas au 3ème appel de son nom sera déclaré forfait.

ARTICLE 10 : RESTAURATION

-Aucune interruption n'est prévue le midi.
Buvette et restauration rapide seront disponibles pendant toute la durée du tournoi.

ARTICLE 11 : RESPONSABILITES

-L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol, perte ou accident pouvant survenir durant le tournoi aux joueurs ou spectateurs.

ARTICLE 12 : ACCEPTATION DU REGLEMENT

-Le fait de s'engager implique pour chaque participant l'acceptation pure et simple du présent règlement.


VILLE D'HERGNIES


DE TENNIS DE TABLE


de Tennis de Table


VILLE DE
FRESNES
SUR-ESCAUT